



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de l'enfance et de la jeunesse SEJ
Jugendamt JA

Bureau de promotion des enfants et des jeunes
Fachstelle für Kinder- und Jugendförderung

Bd de Pérolles 24, case postale 29, 1705 Fribourg

T +41 26 305 15 30, F +41 26 305 15 59
www.fr.ch/sej

Mise en œuvre du plan d'action «Je participe!» 2018-2021

Objectifs annuels 2019 du Bureau de promotion des enfants et des jeunes (BPEJ)

Les objectifs annuels du BPEJ pour 2019 sont déterminés en collaboration avec la Commission de l'enfance et de la jeunesse (CEJ) en vue de la mise en œuvre des 73 mesures du plan d'action «Je participe!» 2018-2021. Ces mesures sont réparties entre les différentes directions de l'Etat et se déclinent dans neuf domaines d'action et en fonction de trois objectifs principaux: favoriser **l'éducation globale** des enfants et des jeunes, encourager leur **participation** et leur **citoyenneté** et promouvoir un **cadre de vie épanouissant**. Ces trois objectifs stratégiques concourent ensemble au développement harmonieux des enfants et des jeunes qui grandissent dans le canton de Fribourg.

Pour 2019, le BPEJ planifie la mise en œuvre des mesures prévues de la manière suivante:

1. Etablir le suivi interdirectionnel du Plan d'action «Je participe!» avec les membres de la CEJ, demander à la DIAF d'être membre invité et actualiser la carte des politiques communales enfance et jeunesse.
2. Lancer les travaux de réflexion en vue des 30 ans de la Convention relative aux droits de l'enfant dans le cadre de l'organisation de la 4^{ème} journée cantonale «Je participe!» (20.11.2019) et répondre aux questions du Comité de l'ONU relatif aux droits de l'enfant.
3. Initier les réflexions pour développer une politique d'encouragement précoce, dans le cadre d'une nouvelle plateforme interdirectionnelle à créer.
4. Rédiger 4x/année une newsletter «Je participe!» destinée principalement aux communes.
5. Réviser les critères d'octroi de la subvention enfance-jeunesse selon la nouvelle orientation de la stratégie «Je participe!», informer les communes, traiter les demandes et allouer les montants.
6. Conduire le projet «J'ai voté» en vue des élections fédérales 2019 dans le cadre de la Conférence romande des délégué-e-s romands à l'enfance et à la jeunesse et poursuivre les réflexions liées au projet Easyvote.

Ces travaux sont conjointement menés avec les membres de la CEJ, de la DSAS, avec le GT de la Chancellerie «Citoyenneté des jeunes», la Conférence romande des délégué-e-s à l'enfance et à la jeunesse et le Conseil des Jeunes du canton de Fribourg ainsi qu'avec l'accompagnement scientifique de la professeure Katia Horber-Papazian (IDHEAP).

Fribourg, le 15/01/2019

Christel Berset et Catherine Moser, Déléguées à l'enfance et à la jeunesse